

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune de : **MARCLOPT**
Séance du : **28 MARS 2023**

Nombre de conseillers

- en exercice	14
- présents	14
- votants	14
- absents	
- exclus	

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit mars à vingt-neuf heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Mme EYRAUD Catherine.

Date de convocation :
21/03//2023
Date d'affichage :
21/03/2023

Objet

7.1 BUDGET PRINCIPAL 2023

Etaient présents : Raphaël DOITRAND, Bernard BRUN, Emmanuel OULION, Josiane DURAND, Bernadette AGOSTINI, Eric HERRGOTT, Sandrine PERRET, Stéphane BAROU, Pierre SAUZET, Gaëlle LACHAND, Bruno REY, Dominique PONTONNIER, Valérie GAUDIN

Absents :

Secrétaire de séance : Josiane DURAND

M Doitrand présente le budget prévisionnel proposé pour 2023 comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	469 118.50 €	420 670.00 €
Recettes	713 863.29 €	425 579.28 €

Après avoir pris connaissance des documents, de la proposition, avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le budget primitif 2023
- **VOTE** le budget en suréquilibre

La secrétaire de séance
Mme Durand Josiane



Certifié conforme,
Fait à Marclopt,
Le 28/03/2023
Le Maire,
Catherine EYRAUD

